LA GAZETTE DES BOUDEAUD - BOUTET

Numéro 3

Novembre 2009

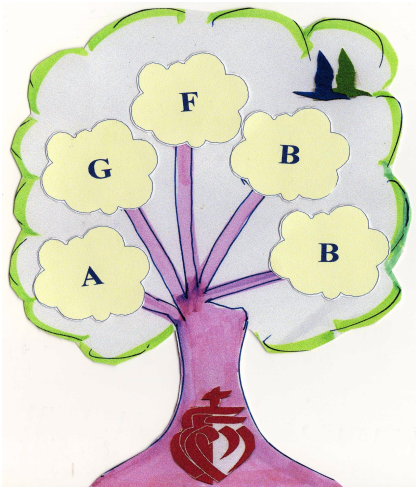
1ère Année

Coordonnées :

AGFBB@live.fr
http://annuaires.sudouest.com
http://agfbb.com

Téléphone : 05 46 96 93 87 (Eric)
Téléphone-Fax : 05 46 96 44 88 (Yvette)
Siège : 58 rue Émile Combes 17800 PONS

Responsable de Publication : Eric BOUDEAUD
Secrétaire de Rédaction : Nathalie BOUDEAUD



Association **G**énéalogique des **F**amilles **B**oudeaud - **B**outet

Inscription en Préfecture

n° W 174001455

le 14 octobre 2008

Parution au Journal Officiel

n° 2008-0044

du 1er novembre 2008

Annonce n° 300

Imprimé à 50 exemplaires

L' ACTUALITE DU SEMESTRE

5 Juillet 2009 : Pique Nique

JARNAC CHAMPAGNE

Pique-nique de l'association généalogique

Le dimanche 5 juillet dernier, l' Association Généalogique des Familles Boudeaud Boutet (AGFBB) s'est réunie, au parc communal Barabeau de Jarnac Champagne.
70 participants (adhérents et leurs proches) se sont regroupés, pour un moment de convivialité, autour d'un pique-nique.
Cette jeune association généalogique familiale composé de 44 adhérents soufflera sa première bougie le 14 octobre prochain.

Les prochaines dates importantes de l'AGFBB sont : Début novembre et début avril 2010 la parution de la gazette interne ; fin janvier 2010 l'assemblée générale ; début d'été 2010 une cousinade de 200 personnes environ est prévue à Pons.
Cette grande réunion familiale regroupera les cousins charentais et vendéens issus des différentes branches Boudeaud, Boudaud, Boutet.

Le président – Eric Boudeaud

Extrait de la Haute Saintonge n° 29 du 17/7/09 - p 41



Le 9 Octobre 2009 mise en service de notre site : http://agfbb.com

Du 19 au 31 octobre 2009 opération Initiative Fleurs

Le 30 Octobre 2009 confirmation de la date du 4 juillet pour la Cousinade

SOMMAIRE DES PAGES INTERIEURES

La Généalogie Descendante de Pierre M. BOUDAUD et Victorine JAUD	Pages 2 & 3
La Page Généalogique du Semestre : Le Vocabulaire Généalogique (2ème partie)	Page 4
La Sélection du Semestre : Mémoires de Vendée	Page 5
Réponses à 10 questions généalogiques par Jean Louis BEAUCARNOT (2ème partie)	Page 5
La Chronique du Semestre : Le Livret de Famille	Page 6
La Photo du Semestre : mariage de Kléber BOUDEAUD & Georgette BOUTET (solution)	Page 6
Vie Associative : Compte-rendu des réunions, agenda, infos diverses	Page 7 & 8
La Page Cousinade Info	Page 8
État civil familial (Naissances, Mariages, Décès)	Page 8

La Généalogie Descendante de
Pierre M. BOUDAUD & Victorine JAUD


Photo prise en 1912

Victorine, Henriette JAUD est née le 5 mai 1852 à La Tabarière en Chantonnay (85).
Vers 1871, elle est embauchée comme servante à la métairie de Buchignon en Fougeré (85) chez Jacques et Marie-Jeanne BOUDAUD, les parents de son futur mari.

Elle épouse Pierre, Marie BOUDAUD le 25 septembre 1872 à Chantonnay (85).
Ils auront 9 enfants, les 8 premiers étant nés en Vendée de 1872 à 1889.
Ils habiteront Buchignon en Fougeré (85) jusqu'en 1879, puis La Brennelière en St Martin des Noyers jusqu'à la St Michel 1887-88. Ils résideront à La Chaize le Vicomte (85) jusqu'à leur départ en Charente Inférieure.
Pour la St Michel 1894, installation à Chanteloup en Pérignac (17). Elle a 42 ans.
Déménagement à St Richer en Chadenac (85) vers 1907-08.
Elle y décédera le 25 novembre 1913.



Marie, Victorine BOUDAUD est née le 4 novembre 1872 à Buchignon en Fougeré (85).
Elle travaille comme servante à partir de 1890 à La Chaize le Vicomte (85).

Pour la St Michel 1894, installation à Chanteloup en Pérignac (17). Elle va sur ses 22 ans.
Elle y rencontrera Auguste, « Florentin » BONNEAU, originaire de Menomblet (85).
Ils se marieront le 29 avril 1905 à Pérignac (17).
Auparavant, 2 enfants sont nés : Célestin en 1896 et Jeanne en 1901.
2 autres verront le jour : Albert en 1906 et Jean en 1907.

Ils s'installeront à Bougneau (17) où elle s'éteindra le 19 janvier 1950.



Victor, Pierre, Alexandre est né le 5 janvier 1874 à Buchignon en Fougeré (85).

Pour la St Michel 1894, installation à Chanteloup en Pérignac (17). Il a 20 ans.
Il y rencontrera sa voisine Marie-Louise TRICOIRE. Elle est originaire des Deux-Sèvres et sa famille s'est installé à Chanteloup à pareil époque. Les deux familles ont été aidé en cela par Eugène BERGERON (propriétaire à Chanteloup et futur maire de Pérignac).
A son retour du service militaire, il travailla sur une ferme, avec son frère Pierre, Auguste à Limorlin en St Seurin de Palenne (17).
Il se mariera avec Marie-Louise le 6 février 1900 à Montils.
Auparavant, leur fils Georges était né en 1896 (durant son service militaire).
3 autres enfants vont suivre : Abel en 1901, Raymonde en 1906 et Madeleine en 1908.

Victor est décédé en 1955 à Montils (17).



Pierre, Auguste, Constant est né le 31 janvier 1876 à Buchignon en Fougeré (85).

Pour la St Michel 1894, installation à Chanteloup en Pérignac (17). Il a 18 ans.
Il y rencontrera Suzanne ROY une jeune charentaise, de 8 ans sa cadette, née à Salles d'Angles (16).
Elle est sa voisine, elle habite Préroux en Pérignac (17) avec ses parents.
A son retour du service militaire, il travailla sur une ferme, avec son frère Victor à Limorlin en St Seurin de Palenne (17).
Suzanne et Pierre se marieront le 20 avril 1901 à Pérignac (17) . Lui à 25 ans, elle 17 ans.
Ils auront 8 enfants Maurice en 1903, André en 1905, Kléber en 1906, Madeleine en 1910, Pierre en 1911, Georges en 1916, Marius en 1919 et Denise en 1923.
Pierre est décédé le 20 février 1936 à St Richer en Chadenac (17) à l'âge de 60 ans et son épouse Suzanne le 23 décembre 1948 à St Richer en Chadenac (17) à l'âge de 64 ans.



Joseph, Xavier, «Louis» est né le 7 avril 1878 à Buchignon en Fougeré (85).

Pour la St Michel 1894, installation à Chanteloup en Pérignac (17). Il a 16 ans.
Il y rencontrera Hortense PRIEUR qui habite avec ses parents Les Mérignates en Pérignac (17).
Elle est originaire des Deux-Sévres, de la commune des Aubiers.
Ils se marieront le 1er juin 1908 à Pérignac (17).
Ils auront 3 enfants : Léone vers 1912, Léon vers 1922 et Jeannine vers 1926.
Leur mariage sera dissous par jugement du Tribunal civil de Saintes le 13 avril 1931.

Louis décédera le 7 février 1954 à Saintes.



Eugène, Henri, Pierre est né le 22 septembre 1880 à la Brennelière en St Martin des Noyers (85).

Pour la St Michel 1894, installation à Chanteloup en Pérignac (17). Il a 14 ans.
Il rencontrera Antonine TRICOIRE qui habite Berneuil (17) avec ses parents.
Elle est originaire de Moutiers sous Chantemerles (79)
Ils se marieront le 22 septembre 1906 à Berneuil (17).
Ils auront 2 enfants : Raphaël en 1907 et Moïse en 1909.

Eugène « Mort pour la France » décédera le 30 octobre 1916 lors de la bataille de la Somme. Il est mort physiquement à 14 h au petit bois de Chaulnes (80). Au niveau militaire il est enregistré à Lihons (80) ou son régiment le 208éme RI s'était replié. Pour l'Etat Civil l'acte de décès émane de Courrat (51) pour établir l'acte de Transcription à Avy (17). Son nom figure au Monument aux Morts d'Avy.
Antonine est décédée le 25 octobre 1978 à l'âge de 91 ans.



Georges, Victor, Jean est né le 1er mai 1885 à la Brennelière en St Martin des Noyers (85).

Pour la St Michel 1894, installation à Chanteloup en Pérignac (17). Il a 9 ans.
Ils rencontrera Isabelle, Marie, Elisabeth MALLET à Chadenac (17).
C'est une jeune charentaise maritime de 5 ans sa cadette.
Ils se marieront le 1er juin 1912 à Chadenac (17)
Ils auront 1 enfant René en 1914.
Il est blessé de guerre 14-18 (amputation de la jambe).

Georges décédera en 1944 à Chadenac. À l'âge de 59 ans.
Son épouse à une date inconnue.

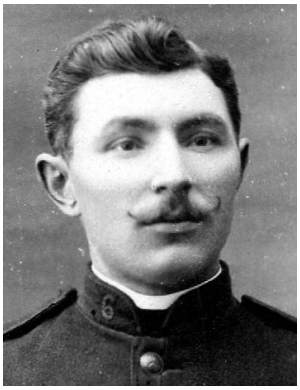


Victorine, Célestine, «Georgette» est née le 30 mars 1887 à la Brennelière en St Martin des Noyers (85).

Pour la St Michel 1894, installation à Chanteloup en Pérignac (17). Elle a 7 ans.

Elle rencontrera Emile POIZAC de Marignac (17).
Ils se marieront le 2 juillet 1910 à Chadenac (17)
Ils auront 3 enfants : Camille vers 1914, André « dit Lumière » vers 1922 et Michel vers 1925.

Emile est décédé à Marignac le 15 février 1958.
Georgette le 23 avril 1968 à Marignac (17) également.



Emmanuel, «Stanislas», Auguste est né le 5 avril 1889 à la Lande en La Chaize le Vicomte (85).

Pour la St Michel 1894, installation à Chanteloup en Pérignac (17). Il a 5 ans.
Il a passé la majeure partie de sa courte vie sous les drapeaux. Pour son service militaire puis rappelé pour la guerre de 1914-1918. Il fut affecté au 241éme Régiment d' Artillerie. Il fit partie des rescapés de son unité sur le front de l'Est et fût affecté sur un navire de la marine pour bloquer l'accès à la Méditerranée aux navires allemands au détroit des Dardanelles. (mission à priori moins dangereuse pour des trentenaires affaiblis) .
Stanislas « Mort pour la France » à l'hôpital militaire de Constantinople (Turquie) des suite de maladie contracté en mer (Grippe Espagnole) le 2 décembre 1918. Sans descendance.
Acte de transcription en date du 8 novembre 1919 à Chadenac (17).
Son nom figure au Monument aux morts de Chadenac.



Marcelin, Auguste est né le 7 mars 1898 à Chanteloup en Pérignac (17).

Il est né le 7 mars 1898 à Chanteloup en Pérignac (17).

Il rencontrera Georgette ROUSSEAU originaire de Benet (85).
Ils se marieront le 27 décembre 1924 à Chadenac (17)
Ils auront 2 enfants : Ginette en 1926 et Carmen en 1929.
Nb. si ces 2 pages existes c'est en partie grâce à leur aide précieuse et à leurs photos, encore merci.

Marcelin est décédé à St Richer en Chadenac le 20 septembre 1955 à l'âge de 57 ans.
Georgette à St Richer en Chadenac la même année à l'âge de 49 ans.

© AGFBB – Nov 2009 - Sources AD 17 & 85 , site du ministère de la défense mémoire des hommes
Photos : Anne-Marie DOUSSOUX, Ginette RIGAL, Carmen CHAURAUD, Denise CHAUVIN, Simone MARCHEGAY, Marcel BONNEAU.

LA PAGE GENEALOGIQUE DU SEMESTRE

Le Vocabulaire Généalogique (2ème partie)

1. VOCABULAIRE :

13. Concernant les Archives :

Article: c'est l'unité matérielle de base des classements d'archives (liasse, registre, carton, rouleau).
Collection: constituée d'un ensemble de documents réunis par hasard ou par un choix arbitraire ne reposant sur aucune règle des services d'archives.
Cote : référence d'un document aux Archives Départementales, Municipales, Diocésaines.
Dénombrement : recensement.
Fonds: c'est l'ensemble des documents (livres, papiers, dossiers) qui sont d'une provenance déterminée. (ex: fonds d'archives de la commune de Pons).
Grosse : copie d'un acte notarié ou d'un jugement.
Inventaire: description des documents conservés dans chaque série.
Minute : original d'un acte notarié ou d'un jugement.
Pièce: document issu d'un dossier.
Registres matricules: registres ou sont inscrits et numérotés les noms et prénoms des personnes qui entrent dans un régiment, une prison ou un établissement.
Répertoire: liste ordonnée des documents conservés dans chaque série.
Rôle: registre de collecte d'un impôt tenu par l'administration fiscale.
Série: c'est un ensemble d'archives déterminé classé d'après :

- la matière (ex: série O consacrée à l'Administration Communale),
- la période (ex: série L aux AD, fonds Administratifs et judiciaires du département de la Charente pendant la révolution).
- La provenance (ex: série X aux AN, Archives du Parlement de Paris).

Le cadre des séries est identique à tous les services d'Archives. Classement par lettres de l'alphabet. (ex des plus intéressants pour les généalogistes: B Justice, C Impôts, E État Civil, registres paroissiaux, archives notariales, M recensements, listes électorales, etc...)
Séries et Fonds peuvent être regroupés dans certains cas. Plusieurs fonds peuvent constituer une même série. (ex: Fonds des Tribunaux au sein d'un même département).
Sous-série: classé par chiffre qui précède la lettre de la série. Chaque sous-série est constituée d'article.
Table : inventaire présenté sous forme de liste qui récapitule un ensemble de renseignements.
Transcription: copie sous forme moderne d'un texte ancien.

Exemple: aux AD17, sur la commune de Chadenac, registre d' EC des Naissances, exemplaire du greffe, 1819-1832

Côte 2E 81/5
2 = sous série
E = série État Civil
81= n° carton
5 = n° du registre

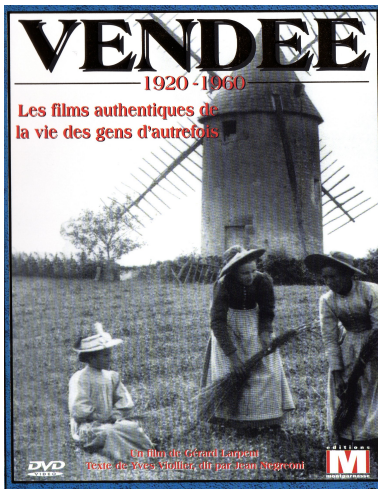
14. Fiscal :

Aides: impôts sur les boissons.
Gabelle: impôts sur le sel. Au XVIII ème, le sel se vend 12 sous la livre en moyenne en France. Le Poitou, l'Aunis et la Saintonge sont des provinces rédimées où le sel ne coûte que 1 à 2 sous la livre.
Généralité: circonscription administrative placée sous l'autorité d'un intendant.
Impôt Roturier: impôt non noble (ex: la Taille).
Insinuation de Donation: les Registres d'Insinuation permettaient de faire connaître à tous les donations.
Tabellion: terme ancien de l'officier public qui exerçait le rôle de notaire.
Taille: impôt roturier qui repose sur l'estime. C'est à dire qu'un collecteur estime de façon arbitraire ce qui doit être payé pour s'acquitter de cet impôt.
Vingtième: impôt qui représente le vingtième des revenus. On pouvait payer jusqu'à 3 vingtième au maximum.

*(**Sources** : Geneawiki.fr, Guide de la généalogie en Poitou-Charentes-Vendée I. SOULARD, Guide des recherches sur l'histoire des familles-A N)*

LA SELECTION DU SEMESTRE

Film



MEMOIRES DE VENDEE
1920 – 1960
La Vie des Gens Autrefois

Auteur : Gérard LARPENT
Textes : Yves VIOLLIER
Èditions Montparnasse

Ce DVD de 50 minutes retrace l'histoire de la Vendée de la première moitié du XX ème siècle grâce à des images d'archives inédites. Il nous montre la vie quotidienne d'autrefois, les fêtes et les grands événements telle que nous les racontaient nos anciens.

Un merveilleux voyage à travers le temps parmi des lieux bien connus où on vécu nos aïeux vendéens.

Pour le prêt des livres ou films contacter Yvette ou Eric

REPONSE A 10 QUESTIONS GENEALOGIQUES — 2ème Partie



Jean-Louis BEAUCARNOT, généalogiste et journaliste, est couramment surnommé le pape de la généalogie pour ses nombreux livres et ses émissions radiophoniques et télévisées.

Dans le cadre d'un entretien pour Oméga tv, il répond à 10 questions généalogiques de base :

5) Combien a-t-on d'ancêtres ?

Chacun de nous a 2 parents, qui eux mêmes avaient 2 parents, etc... ce qui nous donne à l'époque de Charlemagne des milliards d'ancêtres en théorie (moins les implexes, on obtient le nombre réel).

Sur 10 générations on en a environ 5000.

6) La Mode de la Généalogie : une spécificité française ?

On part du concret à partir des papiers de famille et des doyens ; puis d'actes d' État Civil en actes d' E C, en Mairie ou aux Archives Départementales . L' E C débute en 1793, avant on recherche sur les Registres Paroissiaux tenus également en doubles exemplaires et qui débutent à partir de 1650 environ. On travaille souvent sur internet, sur le site des A D ou sur celui de Geneanet par exemple. Il faut aimer chercher ou aimer les chalenges. Le potentiel est de 10 générations environ. Avant, le salut passe par les Archives Notariales ou si l'on rencontre une lignée féminine de notable (jusque vers le 13 ème siècle).

7) D'où viennent nos noms de famille ?

Il se dégage deux grandes origines pour les noms de famille :

- origine géographique : le nom vient d'un village ou d'un hameau qui est le berceau de la famille
- origine étymologique : suite au grand boom démographique du XI et XII ème siècle, il a fallu ajouter des noms, surnoms ou sobriquets aux noms de baptême pour reconnaître les différents nés d'un même prénom. Par exemple : Jean-Michel = Jean fils de Michel, Jean Fournier = Jean qui enfourne le pain, Pierre Lepetit, etc...
 Dans le Sud-ouest, 99 % des noms viennent du village d'origine : Jean Laborie qui habite le village de Laborie.

En France, il y a 350 000 noms de famille différents qui n'ont cessé de se déformer au fil des siècles.
Les 4/5 ème sont portés par moins de 100 foyers.

LA CHRONIQUE DU SEMESTRE

Le Livret de Famille

Historique :

Il a été créé par la Préfecture de la Seine en 1875 pour pallier à la destruction des registres paroissiaux et d'État Civil. Ceux-ci avaient disparu suite à l'incendie des archives de Paris lors de la Commune en mai 1871.

Il fut décidé de généraliser cette initiative au niveau national en 1877. Malgré une circulaire de rappel émanant du ministère de l'intérieur, adressée aux Préfets en 1879, la mise en place du Livret de Famille trainait.

Il n'a été réellement généralisé dans toute l'hexagone que par la loi de 1884.

Avec ce dernier, l'orthographe des noms de famille se stabilisa au fil des générations et des lieux de vie.

C'est un précieux outil pour les généalogistes. Malheureusement, les plus anciens ont souvent été égarés au gré d'un déménagement, détruit lors d'un nettoyage de printemps, voire conservé dans un dossier de succession parmi les archives d'une étude notariée.

Il existe 5 types de Livret de Famille :

Le Livret de Famille
- des époux,
- commun au père et à la mère d'un enfant nature,
- de la mère d'un enfant naturel,
- du père d'un enfant naturel,
- du père ou de la mère d'un enfant adopté.

Il est possible d'obtenir un duplicata en cas de perte, de vol, destruction, séparation, divorce ou changement d'État civil.
Seul le couple ou le titulaire du livret ainsi que les parents naturels peuvent en obtenir le duplicata.

La Photo du 1er semestre (Réponse)



1 Boutet Georgette — 2 Boudeaud Kléber — 3 Boutet Germaine — 4 Boudeaud Pierre — 5 Charron Antoinette
6 Boudeaud Maurice — 7 Boutet Emilien — 8 (Musicien) — 9 Boudeaud André — 10 Boutet Valentine
12 Boudeaud Georges — 13 Dannet Andréa (amie de Georgette) — 14 Ami des mariés — 15 Boudeaud Madeleine
16 Boutet Alexandre — 17 Potut Andréa (amie de Georgette) — 18 Boutet Ferdinand — 19 Bideau Léone
20 Boudeaud Pierre (A.) — 21 M Tardy (patron de Ferdinand Boutet) — 22 Boudeaud Marius — 23 Boutet Marie
24 Boudeaud Denise — 25 Roy Suzanne — 26 Robereau Rose

VIE ASSOCIATIVE

Les Faits Marquants

1. Le dimanche 5 juillet pique-nique au parc BARABEAU (Cf p 1).

2. Le vendredi 9 octobre mise en service de notre site agfbb.com. Il est composé de 2 parties : l'une de présentation-contact pour le public (en service), l'autre est destiné aux adhérents (en construction). Cette dernière représentera la suite logique de la gazette et le lien en temps réel avec l'actualité de l'association. Des informations comme le compte rendu de chaque réunion y apparaitra en temps réel tout comme la comptabilité, les Statuts, le règlement Intérieur, et le point des recherches généalogiques.

3. Le 2 novembre, bilan de l'opération fleurs effectuée du 19 au 31 octobre.
 Nombre de catalogues distribués : 53 Nombre de personnes ayant passé commande : 24
 Montant total des commandes passées : 915,60 € Somme récoltée pour l'AGFBB : **244,68 €**
 La livraison devrait avoir lieu semaine 49 (1ére semaine de décembre), alors préparez vos terrains !
 Les chèques ne seront remis en banque qu'après la livraison..

 Le résultat de cette opération est très positif et représente un coup de pouce non négligeable pour nos projets.
 Nous vous remercions chaleureusement de votre participation.

 Le Bureau.

VIE ASSOCIATIVE

Les Réunions

Compte Rendu de la réunion du 5 Mai 2009 avec le Maire de PONS à sa demande.

Étaient présents : M MEJEAN (Maire de Pons), Mme TARDY (Adjointe à l'animation) et Eric (Président).

Ordre du jour : La Cousinade 2010.

Eric pose les questions, M MEJEAN y répond.

L'AGFBB bénéficiera t-elle de la gratuité de la salle des fêtes en 2010 ?

Oui, comme toute association loi de 1901, dont le siège est à Pons, elle bénéficie de la mise à disposition gratuite d'une salle par an (salle des fêtes ou salle polyvalente). Pour ce qui est de la disponibilité, une réunion d'affectation a lieu fin octobre début novembre de chaque année pour les affectations de l'année civile à venir.

Les locations payantes ainsi que les obligations municipales et cantonales sont prioritaires.

Dans la mesure où l' AGFBB n'a pas besoin de salles tous les ans mais uniquement pour ses cousinades, la mise à disposition gratuite des deux salles tous les 4 ans est-elle possible ?

S'il y a plus de 230 personnes et dans la mesure ou l'une des salles n'est pas louée, oui de principe, mais à confirmer après consultation du conseil municipal.

Lorsque nous allons réserver, nous ne connaitrons pas le nombre de participants. Le fait d'avoir deux salles permet d'effectuer les repas dans l'une, l'accueil, les expositions et les moments de convivialité dans l'autre. Avec une seule, l'organisation est différente. Le savoir dès novembre est indispensable pour œuvrer en conséquence.

Réponse définitive en novembre. Mme TARDY assurera le suivi du dossier.

Compte Rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 17 Octobre 2009 à PONS

Étaient Présents : Gigi, Yvette, Nathalie, et Eric Étaient Absents : Michel & Enrique

Point trésorerie : Compte Livret 150 € Compte chèques 69,13 € Caisse 0,09 €
soit un total des ressources de **219,22 €**

Compte Rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 17 Octobre 2009 à PONS (suite)

Ordre du jour : Opération fleurs, Gazette n°3, règlement intérieur, Assemblée Générale et cousinade 2010.

1. Opération Fleurs : déroulement du 19 au 31 octobre. L'objectif est de financer tout ou partie des 200 € affectés sur le budget prévisionnel 2009 en provision de l'exercice pour la cousinade 2010. Le principe est le suivant : l'AGFBB perçoit une commission de 30 % sur le total des achats moins 30 € au titre des frais de port.
2. Gazette n°3 : Deux nouveautés, l'impression en qualité laser par l'imprimerie Visuel Pub et une page spéciale cousinade, autrement rubriques habituelles.
3. Règlement intérieur : Il vient compléter avec précision certains articles des statuts.
 Le Conseil d'Administration proposera à l' Assemblée Générale le fruit de son travail : chapitres 1 à 6.
4. L'Assemblée Générale : Elle aura lieu début février 2010. L'exercice va du 1er février au 31 janvier.
 La liste des électeurs et des personnes éligibles doit être arrêtée au 31 janvier 2010. L'ordre du jour sera adressé aux adhérents en même temps que les convocations 30 jours avant la date choisie.
5. Cousinade 2010 : vendredi 30 octobre 2010 a lieu une réunion à la mairie de Pons pour bloquer la date du dimanche 4 juillet.

Prochaine réunion du Conseil d'Administration en janvier 2010.
Ordre du jour : Bilan Financier 2009, préparation de l'AG Budget 2010 et point Cousinade.

Compte Rendu de la réunion du Calendrier des Fêtes 2010 du 30 Octobre 2009 à la Mairie PONS

Étaient présents : Mme TARDY (Adjointe à l'animation), Nathalie et Eric (représentants de l'AGFBB),
les autres présidents et représentants des associations pontoises.
Ordre du jour : Bloquer les dates d'utilisation de la salle des fêtes et de la salle polyvalente pour l'année 2010.

La salle des fêtes est réservée pour le dimanche 4 juillet 2010 et il y a également une option pour la salle polyvalente en attendant la décision du conseil municipal.

La Date du dimanche 4 juillet 2010 est donc définitivement arrêtée pour notre Cousinade.

LA COUSINADE 2010

Elle se déroulera le dimanche 4 juillet 2010 à la salle des fêtes de Pons.

Veuillez faire parvenir dès que possible vos intentions de participation

Nous pourrons ainsi estimer le nombre de participants potentiel et établir un budget prévisionnel. Cela nous permettant de calculer le montant des participations nécessaires au plus juste. L'économie issue de l'opération fleurs sera appréciable (environ 1€ par participant en moins).

Si vous avez des photos anciennes avec des membres de la famille voire même des personnes que vous n'arrivez pas à identifier confiez les nous le temps de les scanner. Nous essaierons d'identifier les inconnus et exposerons les plus intéressantes (avec votre accord) lors de la cousinade.

ETAT CIVIL FAMILIAL

2009 Naissance : le 30 mars de **Angelina**, fille de Benoit BOUDEAUD *(BOUDEAUD – Hélie BOUDEAUD)*

le 10 mai de **Lucas**, fils de Ketty et Frédéric BROSSEAU *(BOUTET – Marie-Chantal)*

2009 Décès : le 1er Février de **Marius BOUDEAUD** à l'âge de 89 ans .